



Le rôle exemplaire des communes

Comment les communes peuvent contribuer à la transition énergétique

Les communes sont des acteurs clés de la transition énergétique. Grâce à des mesures concernant leurs propres bâtiments et véhicules, mais surtout les infrastructures publiques, ainsi qu'à travers l'aménagement du territoire et leur proximité avec la population, les communes peuvent apporter une contribution essentielle à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. De plus, en montrant l'exemple, elles incitent la population et les entreprises à s'engager.

Les communes disposent de nombreux leviers d'actions

Les bâtiments communaux peuvent être rénovés ou équipés d'installations photovoltaïques ou solaires thermiques, tandis que les systèmes de chauffage au gaz ou au fioul peuvent être remplacés par des pompes à chaleur ou par un raccordement aux réseaux de chauffage urbain. Une commune peut également remplacer ses véhicules à essence ou diesel par des véhicules électriques. L'énergie solaire produite par les installations photovoltaïques peut être partagée en offrant aux citoyen·ne·s la possibilité de participer à des communautés énergétiques locales.

Outre la gestion de ses propres bâtiments, la commune peut également prendre des mesures dans le domaine des infrastructures publiques. Le réseau de gaz peut être mis hors service ou démantelé et remplacé par un réseau de chauffage urbain utilisant la chaleur résiduelle ou des pompes à chaleur. Quant à la réduction des émissions liées au trafic, les parkings publics peuvent être progressivement réduits et équipés de bornes de recharge pour voitures électriques, et une partie des places de stationnement peut être réservée aux services d'autopartage.

Exemples de communes pionnières

Il existe déjà aujourd'hui en Suisse de nombreux exemples de communes pionnières qui se distinguent par des projets particulièrement intéressants. Voici une liste de quelques exemples qui peuvent servir d'inspiration :

Ville d'Aarau

L'achat de voitures, de véhicules utilitaires légers et lourds par la ville sera adapté de manière **à réduire à zéro les émissions nettes de gaz à effet de serre du parc automobile communal d'ici 2040**. À partir de 2023, la ville n'achètera plus que des véhicules alimentés par des sources d'énergie renouvelables.

Agglomération de Delémont

La région énergétique de l'agglomération de Delémont établit pour les communes **une analyse de la consommation de chacun de leurs bâtiments**. Ces analyses sont complétées par une fiche d'information permettant d'élaborer un programme de rénovation énergétique spécifique à chaque commune.



Canton de Genève

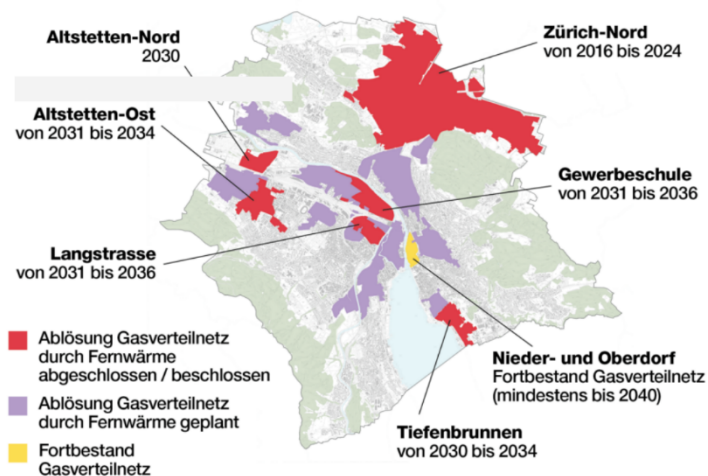
SIG, la société énergétique publique du canton et des communes genevoises, construit actuellement GeniLac, un réseau de chauffage urbain gigantesque qui exploite également la chaleur du lac. D'ici 2035, il devrait permettre de remplacer des milliers d'installations de chauffage à combustibles fossiles, économisant ainsi jusqu'à 70 000 tonnes de CO₂ par an.

Ville de Zurich

La ville de Zurich a pour objectif de **démanteler tous les réseaux de distribution de gaz sur son territoire d'ici 2040**. Quartier par quartier, les

Cadre juridique

L'article 89 de la Constitution fédérale et la loi sur l'énergie obligent la Confédération, les cantons et les communes à promouvoir un approvisionnement énergétique durable. Dans certains cantons, les communes sont tenues de piloter le développement énergétique au moyen d'une planification énergétique communale.



réseaux seront progressivement mis hors service et remplacés par des réseaux de chauffage urbain.

Impact

Grâce à une planification minutieuse, ces mesures au niveau communal peuvent permettre de réaliser des économies – énergétiques et financières – significatives dès le moyen terme. En effet, le passage aux énergies renouvelables nécessite des investissements initiaux, mais entraîne généralement des coûts d'exploitation moindres qui, au bout de quelques années, permettent donc de réaliser des économies.

WWF Suisse

Hohlstrasse 110
Boîte postale
8010 Zurich

Tél. : +41 (0) 44 297 21
21



Unser Ziel

Gemeinsam schützen wir die Umwelt und gestalten eine lebenswerte Zukunft für nachkommende Generationen.